

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 178 promulguant dans la colonie le décret du 12 juin 1911 portant modification du décret du 2 mars 1910 sur la solde et les allocations des fonctionnaires, employés et agents des services coloniaux ou locaux.

n° 178

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
5 juillet 1912

Numéro JO
n° 177 du 01/08/1911

Date du numéro
1 août 1911

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte Française des Somalis et Dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 mars 1910 portant règlement sur la solde et les allocations accessoires des fonctionnaires, employés et agents des services coloniaux ou locaux.

Vu le décret du 2 juin 1911 modifiant le décret susvisé ;

TEXTE INTÉGRAL

Article Premier. — Est promulgué à la Côte Française des Somalis pour y être exécuté suivant sa forme et teneur le décret du 12 juin 1911, portant modification du décret du 2 mars 1910 sur la solde et les allocations accessoires des fonctionnaires employés et agents des services coloniaux ou locaux. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré communiqué partout où besoin sera et publié au Journal Officiel de la Colonie.

CASTAING-